

ALLERGIES PROFESSIONNELLES

MÉCANISME D'UNE ALLERGIE

Une allergie correspond à une hypersensibilité à une ou plusieurs substances de l'environnement appelées « allergènes ». Le système immunitaire identifie un allergène comme étant un intrus qu'il doit éliminer, au même titre qu'un virus ou une bactérie pathogène. Il déclenche alors une réponse excessive vis-à-vis de cette substance qui est inoffensive chez un individu non allergique.

Ces allergènes peuvent d'origine :



Respiratoire (pollen, poils d'animaux, acariens, moisissures...)



Médicamenteuse (pénicilline, curare...)



Les venins d'hyménoptères (abeilles, frelons, guêpes...)



Alimentaire (lait, œufs, arachide, poissons, fruits de mer, blé, fruits à coque...)



De contact (latex, nickel...)

Cette réponse s'accompagne de manifestations cutanées, nasales, oculaires, respiratoires voire généralisée (anaphylaxie).

ALLERGIES PROFESSIONNELLES

Une allergie professionnelle est une réaction allergique déclenchée par une exposition à des substances présentes sur le lieu de travail. L'allergie cutanée (dermatite de contact) et l'allergie respiratoire (rhinite, asthme) sont les affections d'origine professionnelle les plus fréquentes. Ces pathologies, le plus souvent chroniques, peuvent devenir très invalidantes pour les salariés chez qui elles se développent.

Les allergies respiratoires :

- L'allergie respiratoire est une réaction liée à l'inhalation de certains allergènes contenus dans l'air respiré. La rhinite et l'asthme sont les deux formes principales d'allergies respiratoires.
- Les professions à risque sont entre autres les : boulangers, pâtisseries, peintres, carrossiers, agriculteurs, professionnels de santé, menuisiers, agents d'entretien...
- Les allergènes peuvent varier selon le métier : substances chimiques (produits de nettoyage, formaldéhyde, isocyanates...) ou naturelles (faine, poussière de bois, poils d'animaux, moisissures...).

La farine est la première cause d'asthme professionnel en France.

La boulangerie est bien évidemment le secteur le plus concerné par ce risque.

Il faut donc prêter une attention particulière à l'orientation professionnelle chez les jeunes asthmatiques allergiques afin de leur éviter certaines professions plus « à risque ».

L'ASTHME PROFESSIONNEL

DÉFINITION

1 L'asthme professionnel
 Le ou les facteurs qui déclenchent ou aggravent l'asthme sont présents sur le lieu de travail : **16 %** des asthmes apparaissant à l'âge adulte.

2 TYPES

L'asthme allergique
 Induit par des « sensibilisants » et souvent associé à une rhinite. Il représente 90% des asthmes professionnels.

agents de HPM* : céréales, latex, certains animaux, enzymes.
 Peut concerner : les meuniers, boulangers, pâtisseries, techniciens de laboratoires, vétérinaires, agriculteurs,...

L'asthme non allergique
 Induit par des irritants, il peut se développer rapidement, de façon accidentelle lors d'une exposition unique à de grandes concentrations d'irritants (gaz, acides, solvants, spray, fumée).

agents de BPM** : produits chimiques (métaux, résines, poussière de bois, colorants, médicaments).
 Peut concerner : les peintres, soudeurs, travailleurs dentaires, coiffeurs, ouvriers, ébénistes, professionnels de santé, les secteurs du nettoyage, de l'industrie alimentaire et du textile.

* HPM : haut poids moléculaire
 ** BPM : bas poids moléculaire

Les allergies cutanées :

- Une allergie cutanée est une réaction de la peau causée par des substances. On parle souvent de dermatite de contact professionnelle irritative (agression directe) ou allergique (réaction du système immunitaire avec sensibilisation). Les symptômes (apparaissant principalement sur les mains, les bras ou le visage) sont les rougeurs, démangeaisons, sécheresse cutanée, cloques, suintement, épaissement de la peau.
- Les professions à risque sont entre autres les : professionnels de santé, coiffeurs, agents de nettoyage, ouvriers du bâtiment, mécaniciens, métiers de l'alimentation...
- Les déclencheurs principaux sont : les produits chimiques (solvants, détergents, acides), les métaux (nickel, chrome), le latex (gants médicaux), les cosmétiques, le ciment, les produits alimentaires.

Les maladies professionnelles :

Une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession.

- INRS : [Tableaux des maladies professionnelles liées aux allergies](#) (régime général)

ACTIONS DE PRÉVENTION

Mesures collectives



Evaluer le risque, supprimer ou remplacer les agents mis en cause si cela est possible, adapter les méthodes de travail pour réduire l'exposition (ex: confiner, capter à la source), former et informer les salariés...

Mesures individuelles



Port des équipements de protection individuelle adaptés (gants, masque, lunettes, vêtements de travail...), appliquer les règles d'hygiène (lavage des mains, hydratation de sa peau...).

Rôle du SPSTI*



Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, le SPST accompagne les employeurs dans leur évaluation et les conseille sur les actions de prévention à mener.

Lors du suivi individuel de l'état de santé, le salarié bénéficie de conseils en prévention et d'une information relative aux risques professionnels auxquels il est exposé.

Dans certains cas, un aménagement du poste de travail voire une reconversion professionnelle peuvent s'avérer nécessaires.

**SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises*

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

- Assurance Maladie : [Asthme professionnel](#)
- INRS : [Agents sensibilisants](#)
- INRS : [Dermatite de contact d'origine professionnelle](#)
- INRS : [Asthme et rhinite allergiques professionnels](#)